

## Demande de permis pour une intervention dans un cours d'eau

### 1- IDENTIFICATION:

#### Demandeur

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Tél: (    ) \_\_\_\_\_

#### Propriétaire(s):

1- Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Tél: (    ) \_\_\_\_\_

2- Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Tél: (    ) \_\_\_\_\_

#### Immeuble(s) concerné(s)

Adresse: \_\_\_\_\_ Lot(s): \_\_\_\_\_ Municipalité: \_\_\_\_\_

La demande est accompagnée d'une autorisation écrite du propriétaire s'il est différent du demandeur.

### 2- COURS D'EAU

Cours d'eau: \_\_\_\_\_

### 3- NATURE DES TRAVAUX

- Installation d'un ponceau (A-1)
- Construction d'un pont (A-2)
- Aménagement ou construction d'un ouvrage souterrain ou de surface (A-3)
- Mise en place d'un projet ayant un impact sur le débit de pointe d'un cours d'eau (A-4)
- Aménagement d'un passage à gué (A-5)
- Mise en place d'un exutoire de drainage souterrain ou de surface dans un cours d'eau (A-6)
- Stabilisation de la rive qui implique des travaux dans le littoral (A-7)

### 4- GÉNÉRALITÉS

Date de début des travaux: \_\_\_\_\_

Date approximative de fin des travaux: \_\_\_\_\_

Longueur approximative de l'intervention: \_\_\_\_\_ mètres

Estimé du coût des travaux: \_\_\_\_\_ \$

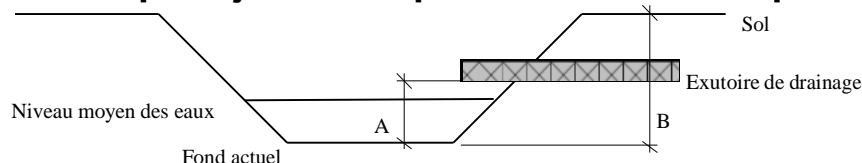
## 5- MISE EN PLACE D'UN EXUTOIRE DE DRAINAGE SOUTERRAIN OU DE SURFACE DANS UN COURS D'EAU

Type d'exutoire de drainage:  Souterrain (Section 5a)  De surface (Section 5b)

Type et calibre de pierre utilisé pour la stabilisation de l'exutoire de drainage:

### 5a- EXUTOIRE DE DRAINAGE SOUTERRAIN

**Veillez compléter le croquis ci-joint en indiquant les mesures correspondantes à votre projet:**



Élévation du fond (radier) de l'exutoire par rapport au fond du cours d'eau (A): \_\_\_\_\_

Profondeur du lit actuel du cours d'eau (B): \_\_\_\_\_

#### À titre d'information voici quelques normes du règlement #4-011 (2013):

*Article 28 - Normes d'aménagement d'un exutoire de drainage souterrain*

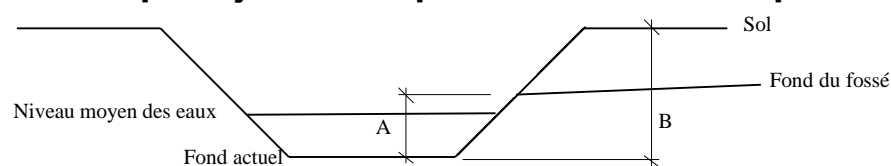
*Le radier de l'exutoire doit être minimalement situé à 300 mm au-dessus du lit du cours d'eau selon sa profondeur établie par l'acte réglementaire ou, en l'absence d'un tel acte, du lit existant lors de l'exécution des travaux.*

*Le projet doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. De plus, l'aménagement de cet exutoire doit être réalisé selon les règles de l'art.*

*L'intervention doit être suivie de la remise en état des lieux à la fin des travaux.*

### 5b- EXUTOIRE DE DRAINAGE DE SURFACE

**Veillez compléter le croquis ci-joint en indiquant les mesures correspondantes à votre projet:**



Élévation du fond (radier) du fossé par rapport au fond du cours d'eau (A): \_\_\_\_\_

Profondeur du lit actuel du cours d'eau (B): \_\_\_\_\_

Dimension du bassin de sédimentation (longueur X largeur X profondeur) : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

#### À titre d'information voici quelques normes du règlement :

*Article 29 – Normes d'aménagement d'un exutoire de drainage de surface*

*Le radier de l'exutoire doit être minimalement situé à 300 mm au-dessus du lit du cours d'eau selon sa profondeur établie par l'acte réglementaire ou, en l'absence d'un tel acte, du lit existant lors de l'exécution des travaux.*

*À l'exclusion des fossés de drainage routier, un bassin de sédimentation doit être construit à même le fossé et à au moins 20 m du cours d'eau récepteur. Ces bassins doivent être vidangés de leurs sédiments avant qu'ils ne soient pleins.*

*Le projet doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. L'intervention doit être suivie de la remise en état des lieux à la fin des travaux.*

